



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

La Fondation de tous les âges
au service des habitants
et des territoires



Projet Fondation

2023/2027



Version FALC
“Facile à lire et à comprendre”

www.fmt.bzh

Ce texte a été préparé de manière participative et collaborative par des professionnels et des personnes accueillies. Cette version FALC “ Facile à lire et à comprendre ” est un guide de la Fondation qui reprend l’essentiel du Projet Fondation dans sa version longue.

► Public accueilli ou accompagné :

- Personnes âgées et/ou handicapées
- Public en formation
- Personnes en situation difficile
- Enfants et familles

+ de 2000 personnes accueillies

► Les données chiffrées

• **Les salariés**
au 31/12/2022



• **940 ETP***
• **1040 salariés**

* Équivalent temps plein

• **Budget**



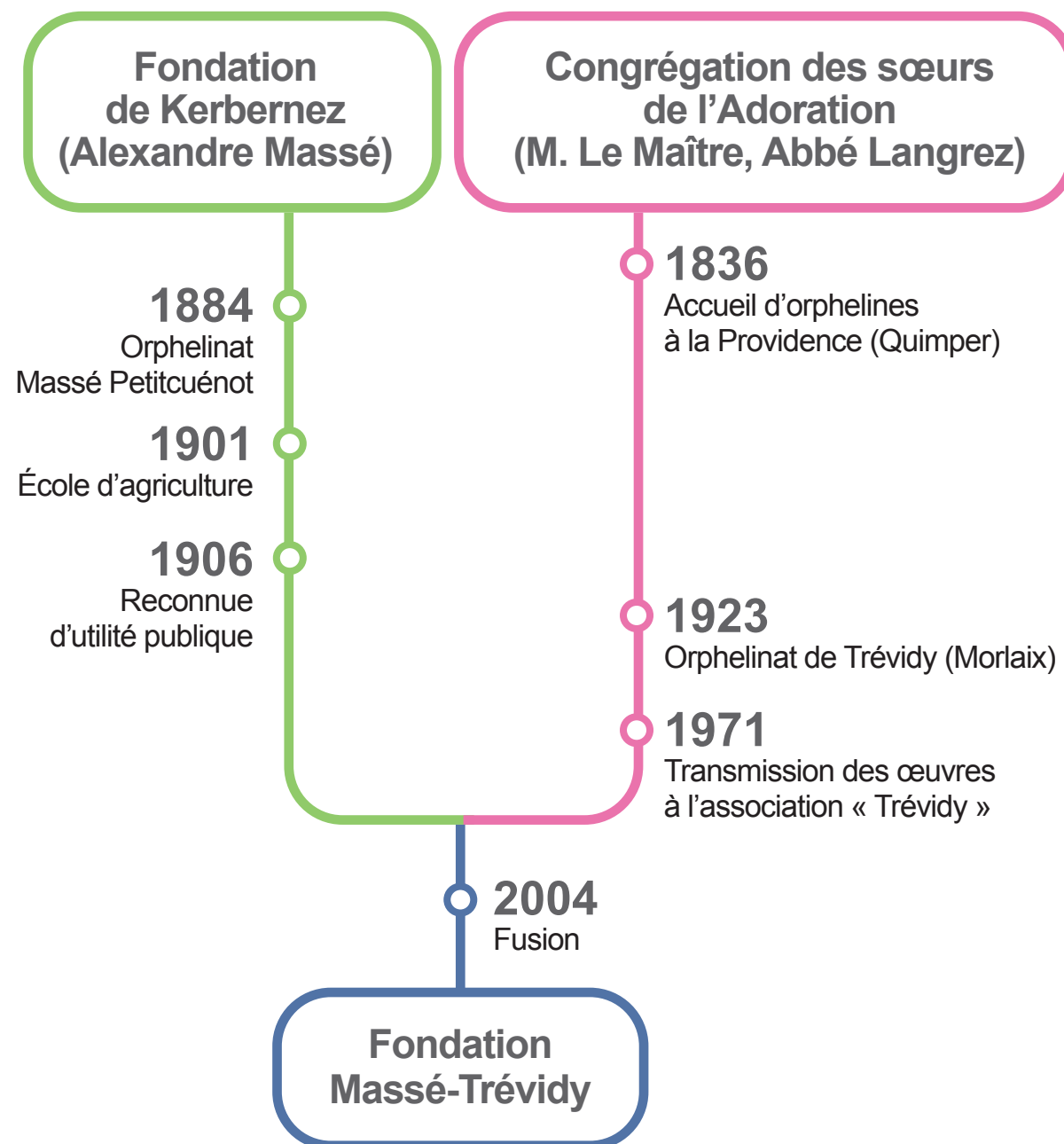
63 Millions d'€

Sommaire

- 4 ► Histoire de la Fondation
- 6 ► Carte des établissements
- 8 ► Annuaire
- 10 ► Notre organigramme
- 12 ► Nos valeurs
- 14 ► **Orientation 1** : Accompagner les personnes et les habitants dans leur projet et parcours de vie
- 16 ► **Orientation 2** : S’engager dans un monde en changement
- 18 ► **Orientation 3** : Coopérer avec nos partenaires au sein des territoires
- 20 ► **Orientation 4** : Faire connaître les actions de la Fondation
- 22 ► **Orientation 5** : Associer toutes les personnes au fonctionnement de la Fondation

Histoire de la Fondation

Deux origines, une même volonté



La Fondation poursuit le développement de son projet.



Alexandre Massé

C'est un Ingénieur né en 1829 à Quimper.

Monsieur Alexandre Massé est l'inventeur du bouton à 4 trous.

Grâce à sa fortune, il est devenu propriétaire du Domaine de Kerbernez.

Cette propriété est située sur la commune de Plomelin. Monsieur Massé a décidé de créer un orphelinat agricole et horticole pour garçons.

Les religieuses

L'association de Trévidy a été créée en 1823

et fonctionnait grâce à des religieuses. Elles

prenaient en charge des enfants sans famille.

Les religieuses accueillaient par la suite des

jeunes femmes en difficulté, des jeunes

travailleurs et des personnes âgées.



Fondation Massé-Trévidy

En 2004, La Fondation de Kerbernez et l'association de Trévidy s'unissent

pour créer la Fondation Massé-Trévidy. Depuis, la Fondation a développé

beaucoup d'autres activités pour venir en aide et accompagner des

personnes en difficulté, comme par exemple aider les personnes à trouver

un logement ou à faciliter l'accès aux soins.

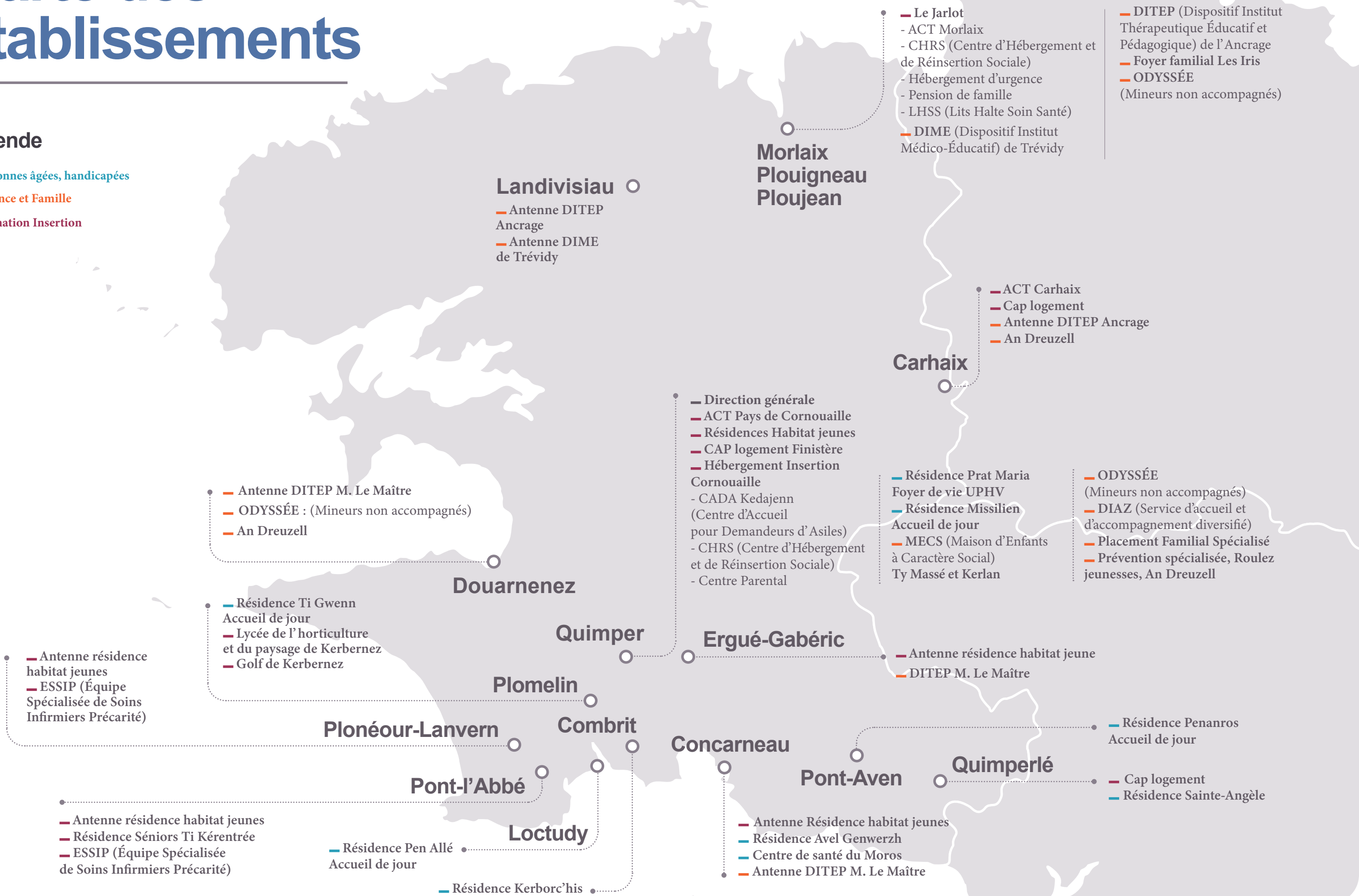
La Fondation a aussi créé des lieux d'accueil pour :

- Des enfants, qui sont pris en charge par des familles d'accueil ou des établissements pour enfants.
- Des personnes âgées qui sont accueillies dans des maisons de retraite.
- Des personnes porteuses de handicap.
- Des personnes étrangères qui souhaitent être protégées.
- Des personnes en difficulté sociale et financière.

Carte des établissements

Légende

- Personnes âgées, handicapées
- Enfance et Famille
- Formation Insertion



Annuaire

➡ Carhaix (29270)

➡ Insertion

- **ACT (Appartement de Coordination Thérapeutique)** : ☎ 02 98 88 56 38
- **Cap logement** : ☎ 02 98 64 41 41

➡ Enfance et famille

- **An Dreuzell** : ☎ 07 88 61 24 78
- **Antenne DITEP (Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) Ancrage**

➡ Combrit (29120)

➡ Personnes âgées, handicapées

- **Résidence Kerborc'his** : ☎ 02 98 51 92 20 – Rue du Dr F. Chauvel

➡ Concarneau (29900)

➡ Personnes âgées, handicapées

- **Résidence Avel Genwerzh** : ☎ 02 98 98 24 50
2 cours Charlemagne
- **Centre de santé de Moros** : ☎ 02 98 70 27 03 – 3 rue des Sardiniers

➡ Enfance et famille

- **Antenne DITEP (Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) M. Le Maître** ☎ 02 98 56 02 10
- ➡ **Insertion**
 - **Antenne résidence habitat jeunes** : ☎ 06 70 21 21 28

➡ Douarnenez (29100)

➡ Enfance et famille

- **An Dreuzell** : ☎ 07 88 61 24 78
- **Antenne DITEP (Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) M. Le Maître** ☎ 02 98 55 58 42
- **ODYSSÉE (Mineurs non accompagnés)** ☎ 02 98 50 91 41

➡ Ergué-Gaberic (29500)

➡ Enfance et famille

- **DITEP (Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) M. Le Maître** : ☎ 02 98 55 58 42
4 rue des Saules
- **Antenne résidence habitat jeunes** : ☎ 02 98 55 31 58

➡ Landivisiau (29400)

➡ Enfance et famille

- **Antenne DITEP (Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) Ancrage** ☎ 02 98 19 61 09
- **Antenne DIME de Trévidy (Dispositif Institut Médico-Éducatif)** ☎ 02 98 43 38 98

➡ Loctudy (29750)

➡ Personnes âgées, handicapées

- **Résidence Pen allé, Accueil de jour** : ☎ 02 98 87 92 10
Rue du Général Penfentenyo

➡ Morlaix, Plouigneau, Ploujean (29600)

➡ Insertion

- **Le Jarlot** : ☎ 02 98 88 56 38
8 rue Réo

➡ Enfance et famille

- **DIME (Dispositif Institut Médico-Éducatif) de Trévidy** : ☎ 02 98 88 04 61 – Route de Paris
- **DITEP (Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) de l'Ancrage** : ☎ 02 98 72 03 65
19 rue du Pont Coz
- **Foyer familial Les Iris** : ☎ 02 98 72 03 65
9 chemin de Kergariou
- **ODYSSÉE (Mineurs non accompagnés)** : ☎ 02 98 63 04 07

➡ Plomelin (29700)

➡ Personnes âgées, handicapées

- **Résidence Ti Gwenn et accueil de jour** : ☎ 02 98 94 20 40
3 Hent Kergoff
- ➡ **Insertion**
 - **Lycée de l'horticulture et du paysage de Kerbenéz** : ☎ 02 98 94 42 24
 - **Golf de Kerbernez** : ☎ 02 98 94 28 31
Domaine de Kerbernez, Route des châteaux

➡ Plonéour-Lanvern (29720)

➡ Insertion

- **Antenne résidence habitat jeunes** : ☎ 06 71 29 39 44 - 02 98 55 31 58
4/6 Chemin de Kéraden-Nevez,
- **ESSIP (Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité)** : ☎ 02 98 56 24 27

➡ Pont-Aven (29930)

➡ Personnes âgées, handicapées

- **Résidence Penanros et Accueil de jour** : ☎ 02 98 06 18 88
Kérentrech

➡ Pont l'Abbé (29120)

➡ Insertion

- **Antenne résidence habitats jeunes** ☎ 06 71 29 39 44 - 02 98 55 31 58
- **EESIP (Équipe Spécialisée de Soins infirmiers Précarité)** : ☎ 02 98 82 32 56
- ➡ **Personnes âgées, handicapées**
 - **Résidence séniors Ti Kérentrée** : ☎ 02 98 51 92 20
3 rue de Kérentrée

➡ Quimper (29000)

➡ Direction générale

- ☎ 02 98 55 70 78
39 rue de la Providence

➡ Personnes âgées, handicapées

- **Résidence Prat Maria et foyer de vie UPHV (Unité pour les Personnes Handicapées Vieillissantes)** : ☎ 02 98 55 94 62 – 5 allée Sarah Bernhardt
- **Résidence Missilien et accueil de jour** : ☎ 02 98 55 59 20 – 10 rue d'Orense

➡ Enfance et famille

- **MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) Ty Massé et Kerlan** : ☎ 02 98 55 38 55 – 4 allée Samuel Piriou
- **ODYSSÉE (Mineurs non accompagnés)** : ☎ 02 98 50 91 41 – 9 rue des Piverts
- **DIAZ (Service d'accueil et d'accompagnement diversifié)** : ☎ 02 98 64 92 11 – 31 rue de la Providence
- **Placement familial spécialisé** : ☎ 02 98 64 92 11 – 2C rue Saint Charles
- **Prévention spécialisée, Roulez jeunes, An Dreuzell** : ☎ 02 98 64 92 11
71 avenue Jacques Le Viol

➡ Insertion

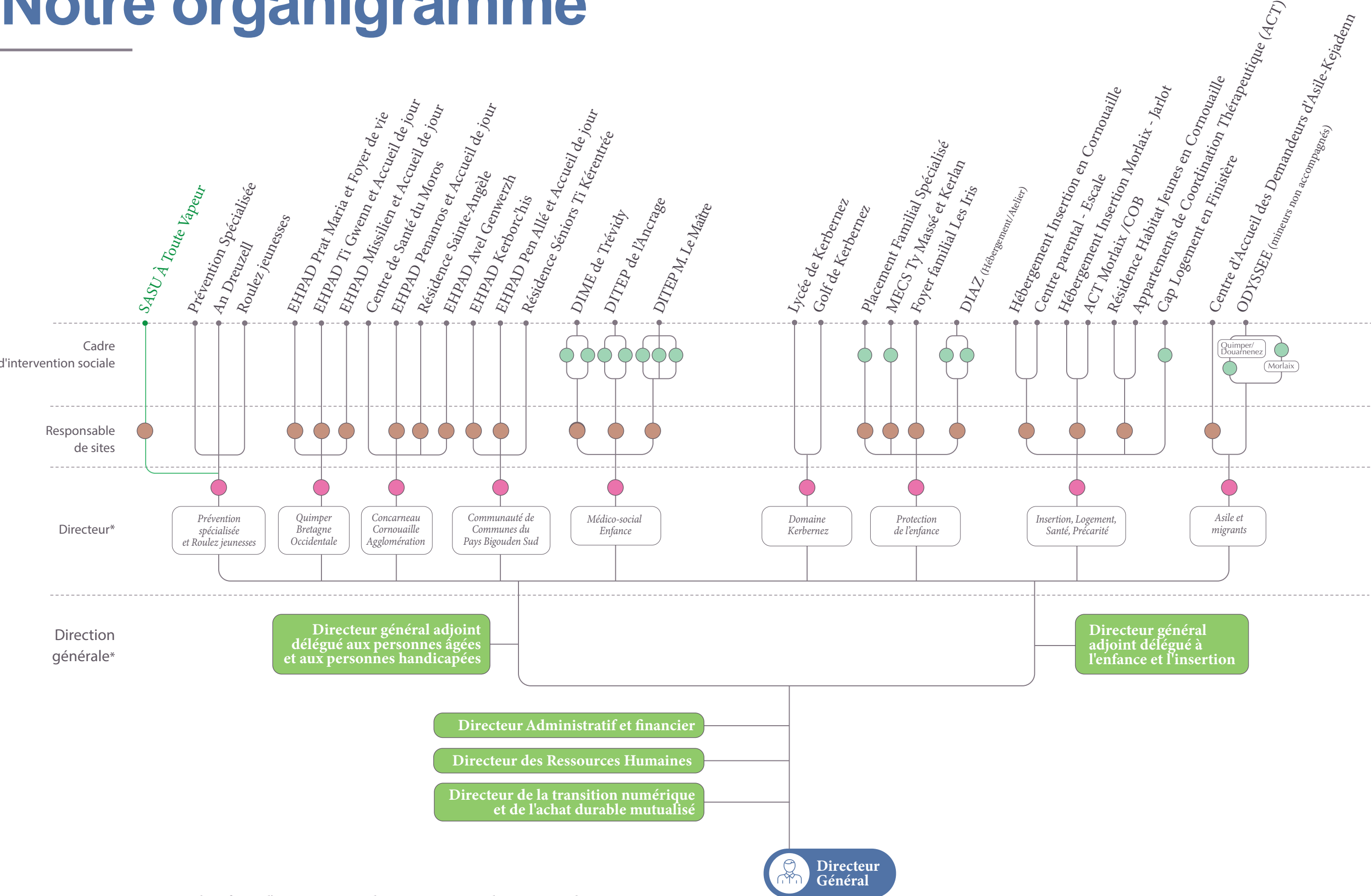
- **ACT (Appartement de Coordination Thérapeutique) Pays de Cornouaille** : ☎ 02 98 58 40 81 – 30 rue de la Providence
- **Résidences habitat jeunes** : ☎ 02 98 55 31 58 – 30 rue de la Providence
- **CAP logement Finistère** : ☎ 02 98 64 41 41 – 30 rue de la Providence
- **Hébergement insertion Cornouaille** : ☎ 02 98 90 54 51 – 2 allée des Seiz Breur

➡ Quimperlé (29300)

➡ Insertion

- **Cap logement**
- ➡ **Personnes âgées, handicapées**
 - **Résidence Sainte-Angèle**

Notre organigramme



* Le terme générique « Directeur » est utilisé afin que l'organigramme ci-dessus soit toujours cohérent. La Fondation est attachée à l'égalité entre les femmes et les hommes et le traduit dans son recrutement.

Nos valeurs

La Fondation défend son projet au service de l'autre à tous les âges de la vie.

Il nous est apparu comme légitime et logique, en tant que Conseil d'administration de la Fondation Massé-Trévidy, de mettre en avant les valeurs identifiées par les personnes accompagnées de la Fondation pour nous définir.

Celles-ci sont l'écoute et l'accueil.

Elles font écho aux buts présents dans nos statuts.



► L'écoute

L'écoute est à la base des métiers de l'humain. Elle constitue à la fois l'un de nos buts et l'une de nos missions.

Les personnes accompagnées reconnaissent la qualité d'écoute des professionnels de la Fondation.



► L'accueil

L'accueil garantit la qualité de notre accompagnement dès le premier contact. La gentillesse est une valeur identifiée par les personnes accompagnées.



► Le respect des personnes et leur dignité

Le projet de la Fondation est basé sur le respect de la personne quelle que soit son origine, son histoire, sa religion, ses difficultés, son âge. La personne est libre dans ses souhaits, volontés et projets.



► La solidarité

La solidarité, c'est s'engager pour l'autre et avec l'autre. Elle favorise les liens entre les personnes. C'est une démarche de soutien mutuel. Les personnes qui participent à la vie de la Fondation sont les personnes accueillies ou accompagnées, les salariés, les bénévoles et les partenaires.



► La coopération

La coopération c'est faire-ensemble vers un but commun.

Nos orientations

Orientation 1

➡ Accompagner les personnes et les habitants dans leur projet et parcours de vie



Action 1

Priorité au projet de la personne

- Par son pouvoir d'agir en construisant son projet en fonction de ses souhaits et désirs,
- Par la prise en compte de sa singularité et la co-construction de son projet personnalisé ou de vie,
- Par son choix de participer aux Conseils de Vie Sociale ou à des discussions.



Action 2

Mise en place des parcours de vie

- Par des accompagnements adaptés à leurs lieux de vie.
- Le parcours est pris en compte dans le projet.
- Pour aller vers une société où chacun a sa place.
- La personne est prise en compte dans son environnement et ses souhaits.



Action 3

Réfléchir au logement et à l'habitat

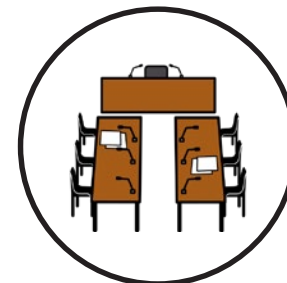
- En répondant aux besoins manquants sur les territoires.
- En investissant dans des logements pour permettre un accès plus facile pour les personnes accompagnées.
- En expérimentant et en innovant d'autres façons d'habiter (exemples : la colocation entre différentes générations et adaptées à tous ou l'habitat partagé).



Action 4

L'amélioration de la qualité

- La Fondation agit dans un souci d'amélioration continue de la qualité. Des nouvelles directives sont maintenant applicables.
- Le projet est évalué dans le cadre d'une réflexion commune.
- La Fondation propose des temps de réflexion et d'échanges sur les réalités de vie des personnes accueillies et accompagnées.



Orientation 2

► S'engager dans un monde en changement

L'engagement en faveur des autres peut prendre plusieurs formes.
La Fondation a choisi 4 formes.



Action 1

Aider le personnel qui travaille dans le domaine social et médico-social

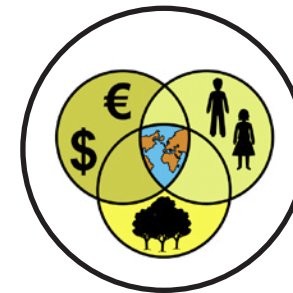
- **Fidéliser** les professionnels,
- **Améliorer la qualité de vie** au travail est important pour le bien-être des salariés,
- **Mieux gérer** les risques professionnels (exemples : réduire les accidents, proposer du temps d'écoute, adapter le matériel),
- **Proposer** une évolution de carrière et **des formations**,
- **Être attentif à l'égalité** entre hommes et femmes.



Action 2

Comprendre les changements numériques pour mieux s'en servir

- La présence de l'informatique dans la vie quotidienne est une vraie chance qui facilite les démarches mais nous devons aider les personnes qui n'y ont pas accès.
- Créer un projet individuel informatisé pour assurer la continuité de l'accompagnement et la **protection des informations**.
 - Être attentifs aux évolutions des outils connectés pour les professionnels dans l'intérêt des personnes accueillies (exemple : une serre connectée).



Action 3

Le développement durable c'est l'harmonie entre l'être humain et son environnement.

Nous nous appuyons sur les pratiques existantes afin de les développer.

- Créer un groupe de réflexion concernant le développement durable,
- Sensibiliser les personnes responsables des achats pour consommer mieux et durablement (exemples : groupés, locaux, qui respectent la nature),
- Un professionnel de l'écologie a été recruté pour aider la Fondation à réduire son impact environnemental.



Action 4

Soutenir l'intervention des bénévoles dans les établissements

- Trouver un équilibre dans les interventions des bénévoles et des professionnels,
- Organiser un événement annuel pour réunir les bénévoles et les remercier pour la richesse de leurs interventions,
- Communiquer pour encourager le bénévolat au sein des établissements de la Fondation.

Orientation 3

► Coopérer avec nos partenaires au sein des territoires

La Fondation participe à des actions collectives avec des habitants ou des professionnels qui ont des compétences complémentaires. Ces actions **répondent à des besoins médicaux et des besoins sociaux** sur un même territoire.



Action 1 ► L'Abritat

En avril 2021, le Conseil d'État a autorisé la Fondation Massé-Trévidy à être le support administratif d'associations naissantes. Cet accueil s'appelle l'ABRITAT.

L'Abritat permet d'aider les personnes dans leur projet. Elles sont entourées et soutenues.

L'Abritat c'est aussi :

- Aller à la rencontre des acteurs du territoire,
- Soutenir les initiatives locales,
- Faire naître des projets,
- Conserver les projets et les orientations des acteurs.

La Fondation expérimentera l'Abritat entre 2023 et 2027.



Action 2 ► Le partenariat

La Fondation veut continuer à aider les personnes et les associations des territoires à mieux se connaître.

Proposer et analyser les besoins des territoires et des habitants

La Fondation participe à la vie locale. Grâce à la communication, elle met en valeur les besoins et les manques.

La Fondation souhaite être à l'initiative de groupes de parole sur les thèmes qui la concerne.

Intervenir Collectivement

Chaque action est analysée. La Fondation décidera si elle agira seule ou avec d'autres personnes ou associations.

La Fondation participe à différents groupes, exemples : Solida'cité et Part'âge
La Fondation souhaite rendre visible son action.



Action 3 ► Innover et expérimenter

- Poursuivre les actions de recherche, par exemple :
 - à l'interne, **le comité éthique** de la Fondation,
 - avec les autres associations et les habitants, **la recherche action qualifiante.**

- Expérimenter pour saisir les opportunités pour le futur :

— La Fondation veut soutenir les initiatives des personnes accueillies ou accompagnées,

— La Fondation veut répondre à leurs besoins particuliers.

Orientation 4

► Faire connaître les actions de la Fondation



Action 1 ► Rencontres

- Inventer des espaces de rencontres, ouverts à tous afin de mettre en commun les compétences.



Action 2 ► Communication

- Développer notre communication,
- Nous avons 40 établissements, la Fondation souhaite faciliter les échanges et la communication entre eux,
- La priorité est l'accueil du salarié, afin de lui donner le sentiment d'appartenance,
- Créer une mission communication et mécénat,
- La Fondation est connue des partenaires.
- Un chargé de mission est là pour la recherche de financements afin de développer des projets qui nécessitent d'autres fonds.



Action 3 ► Compétences et projets

Utiliser les compétences et les différences de chacun pour construire un projet,

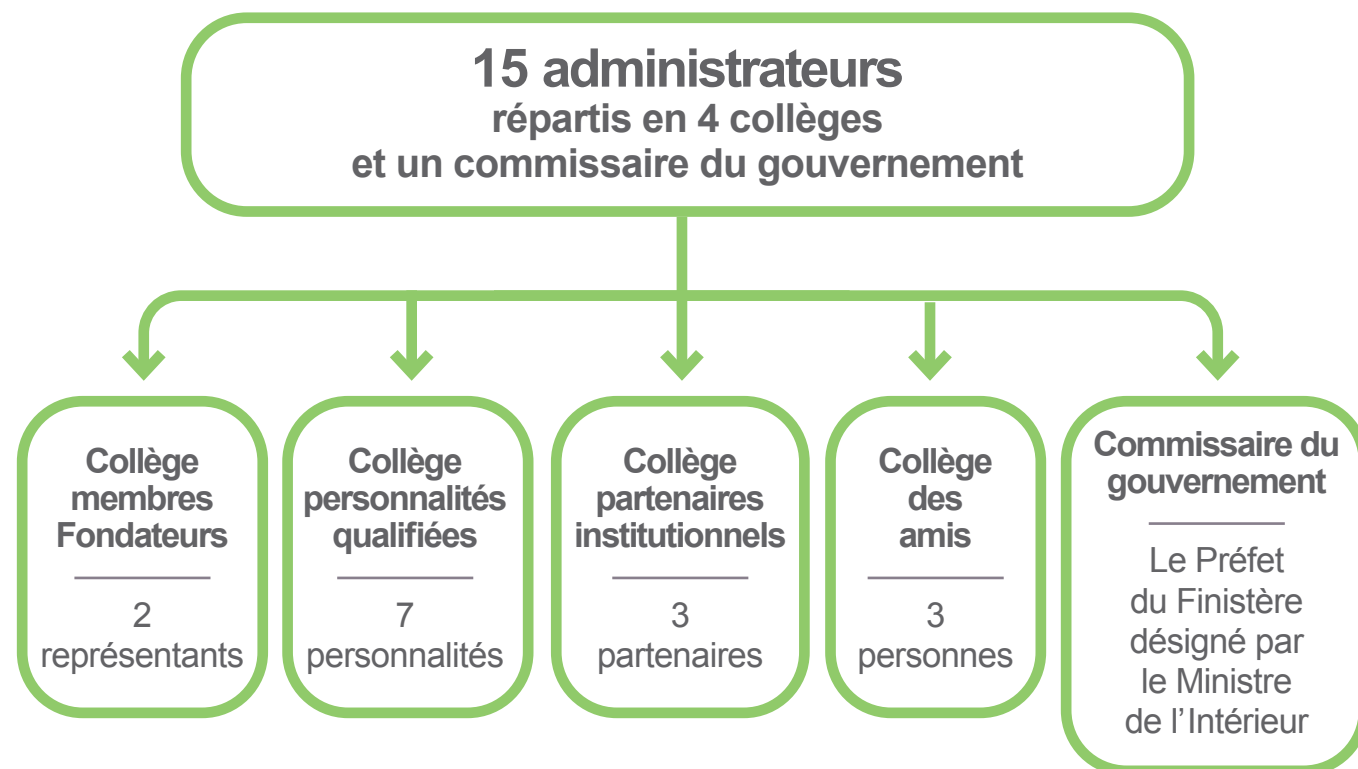
- S'adapter afin de développer de nouveaux projets,
- Les habitants et les usagers nécessitent des accompagnements croisés et variés, l'approche doit être globale.



Orientation 5

➡ Associer toutes les personnes au fonctionnement de la Fondation

Le **Conseil d'administration** de la Fondation prend les décisions importantes.



Les sites de la Fondation sont répartis sur 10 territoires ou intercommunalités sur les 21 que compte le Finistère.

Action 1 ➡ Fonctionnement de la Fondation

Les membres du conseil donnent des responsabilités au bureau de la Fondation, qui doit rendre des comptes.

La direction de la Fondation travaille sur des projets et les partage avec le Conseil d'administration.

Un comité discute des enjeux importants en tenant compte de tous les avis.



Action 2 ➡

Communiquer sur le fonctionnement de la Fondation

Des administrateurs sont choisis pour aider chaque direction dans ses missions et pour représenter la Fondation auprès des élus. Ils participent aussi à des groupes de réflexion et créent un lien entre les dirigeants de la Fondation et les professionnels.

Action 3 ➡

Soutenir les initiatives locales

Sous le terme « Abrisat » la Fondation propose d'aider, mettre à l'abri des initiatives locales.

La Fondation veut que « l'Abrisat » soit utile pour les projets locaux. Si ce concept se développe, il sera indispensable d'envisager une nouvelle organisation plus adaptée.

Action 4 ➡

Élaborer un plan pour défendre nos valeurs, ambitions et objectifs

La Fondation souhaite les mettre en avant.

Elle veut participer aux débats publics et influencer les politiques.

Pour cela, elle rédige des plaidoyers qui définissent ses positions sur des sujets précis. Un plaidoyer est un argument ou une explication pour convaincre les autres d'un sujet important.

Pour avoir plus de poids, elle travaille en collaboration avec d'autres organisations.



Merci de ne pas jeter sur la voie publique



FONDATION MASSÉ-TRÉVIDY

La Fondation de tous les âges
au service des habitants
et des territoires

Direction générale

39 rue de la Providence • CS 84034
29337 Quimper CEDEX
Tél. 02 98 55 70 78
e-mail : siege@fmt.bzh

www.fmt.bzh

